



PACTE DE SOUTIEN

La situation est grave : des centaines de milliers de personnes en situation de handicap, atteintes de maladie invalidante ou victimes d'accident du travail, qui ne peuvent pas ou plus travailler, sont condamnées à vivre toute leur vie sous le seuil de pauvreté.

Le mouvement « Ni pauvre, ni soumis » revendique, pour ces personnes, un revenu d'existence décent, c'est-à-dire un revenu personnel égal au montant du Smic brut pour les personnes qui ne peuvent pas ou plus travailler.

Parce qu'entre handicap, maladie et pauvreté, il y a un intrus que l'on peut supprimer tout de suite ;

Parce que la valeur « travail » ne peut concerner que celles et ceux qui peuvent effectivement travailler ;

Parce que les personnes en situation de handicap ou atteintes de maladie invalidante sont citoyennes à part entière et ne peuvent plus accepter l'assistanat ;

Parce qu'un projet de société qui ne permet pas à chacun de pouvoir formuler et mettre en œuvre ses projets n'est que le projet d'UNE société, dont à l'évidence de nombreuses personnes en situation de handicap ou atteintes d'une maladie invalidante sont exclues ;

Parce que soutenir « Ni pauvre ni soumis », c'est faire en sorte que le projet de société qui nous est proposé change profondément pour prendre en compte l'ensemble des citoyens ;

Parce que soutenir « Ni pauvre ni soumis », c'est faire en sorte que les valeurs de solidarité, de participation, de non-discrimination, de respect et de dignité cessent d'être des mots dans le discours de nos politiques ;

Parce que les valeurs qui nous sont communes et ce qui nous unit est bien plus fort que ce qui nous distingue ;

Je signe le pacte de soutien au mouvement « Ni pauvre, ni soumis » !

Toutes les signatures accompagnées du pacte seront remises au président de la République, lors de la conférence nationale du handicap le 10 juin prochain à Paris.

Nom	Adresse	Email	Signature



PACTE DE SOUTIEN

Nom	Adresse	Email	Signature